



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Office de l'enfance et de la jeunesse
Service de santé de l'enfance et de la jeunesse

Appel à poster
Congrès Services de santé scolaires - SclarMed 2026
03.12.2026
Campus Biotech, Genève

Pour enrichir les échanges lors du congrès SclarMed 2026 organisé en partenariat avec le service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ-OCEJ/DIP), nous vous proposons un espace pour présenter votre structure ou un projet particulier. Cet appel à permettra aux participantes et participants qui le souhaitent de créer une affiche qui sera exposée durant la journée et fera l'objet de temps d'échange durant la pause déjeuner.

Exigences relatives au contenu

Vous pouvez présenter :

vosre structure, vous trouverez ci-dessous les éléments à faire figurer :

- Nom de la structure (institution, association, etc.)
- Mission, objectifs dans le domaine de la santé scolaire
- Domaine d'expertise
- Réalisations marquantes
- Projets en cours ou à venir
- Mail de la personne de contact

un projet ou une action spécifique déployés par votre structure dans le cadre de la santé scolaire, vous trouverez ci-dessous les éléments à faire figurer :

- Nom de la structure (institution) et de l'éventuel partenaire (association, etc.)
- Contexte et objectifs du projet/action dans le cadre de la santé scolaire
- Méthodes et activités
- Résultats obtenus, succès et difficultés rencontrées
- Discussion et perspectives
- Mail de la personne de contact

Langue

L'affiche peut être rédigée en allemand, en français, en italien ou en anglais.

Format

Format maximal du **poster papier** : A0 (84 cm X 119 cm)

Soumission

Les personnes ou groupes de personnes intéressées peuvent transmettre leur résumé (max 1 page A4) **au format Word**, à l'adresse suivante ssej.sclarmed@etat.ge.ch

La date de limite pour transmettre le résumé est fixée au **9 octobre 2026**.

Les participant-e-s recevront d'ici le **16 octobre 2026** une confirmation indiquant si leur poster a été accepté pour présentation.

Chaque intervenant souhaitant présenter une affiche-poster doit prévoir son impression et le remettre aux organisateurs le **3 décembre 2026** entre 8h et 8h30.

Plus d'informations

- Toutes les personnes présentant un poster doivent s'inscrire au congrès et s'acquitter des frais de participation (inscription avec tarif membre ScolaMed)
- Il n'y aura pas de session de posters avec des présentations individuelles des projets. Les posters seront exposés pendant toute la durée de l'événement et pourront être consultés durant les pauses.
- Les posters seront consultables sur le site ScolaMed dans les rendus du symposium 2026.

Contact

Myriam Nnadi

ssej.scolarmed@etat.ge.ch